

Repères

Ouvrages en débat

Les Invasions biologiques : une question de natures et de sociétés

Robert Barbault, Martine Atramentowicz (Eds)
Quae, 2010, 180 p.

Introductions d'espèces dans les milieux aquatiques : faut-il avoir peur des invasions biologiques ?

Jean-Nicolas Beisel, Christian Lévêque
Quae, 2010, 232 p.

Pourquoi s'intéresser aux espèces invasives ? Parce que les invasions biologiques sont déclarées par les politiques publiques, les ONG et les scientifiques comme la seconde menace pesant sur la biodiversité, juste après la perturbation ou la destruction des habitats. S'il peut sembler plus approprié pour certains de parler d'espèces envahissantes plutôt qu'invasives (qui est un anglicisme accablant), d'introduction et de prolifération d'espèces exotiques provoquant des nuisances économiques et sanitaires – et donc à contrôler – plutôt que « d'invasions », de « pestes », « d'aliens » (étrangers), « d'envahisseurs » que l'on doit « éliminer », « combattre », « éradiquer », il n'empêche que les invasions biologiques sont l'objet de controverses à la fois scientifiques et sociales. Leur étude a pris son essor dès les années 1930. Après la Seconde Guerre mondiale, de nombreux travaux révélèrent que les invasions biologiques généraient localement des dommages importants aux écosystèmes, aux activités économiques, voire à la santé des hommes. Différents lobbies écologistes et certains scientifiques ont pu dès lors prospérer par le développement d'un discours souvent alarmiste qui alla jusqu'à la stigmatisation des espèces envahissantes, par analogie avec les immigrants et les discours xénophobes et sécuritaires. Entre négligence collective, désintérêt public, demande sociale d'espèces exotiques à des fins de loisir ou de confort, activisme environnementaliste et théories écologiques, les difficultés à saisir une problématique tantôt complexe, tantôt élémentaire peuvent sembler inhabituelles. Ces deux ouvrages permettent de faire le point sur nos connaissances écologiques, mais aussi anthropologiques, ethnologiques ou sociologiques. Tous deux donnent enfin au lecteur francophone des clés de compréhension qui lui permettront de prendre du recul, de peser nos lacunes comme le poids des représentations sociales et

de nos ancrages culturels dans le traitement de cette problématique.

Le premier ouvrage rassemble différentes contributions issues du programme de recherche « Invasions biologiques » (InvaBio), financé par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, puis de l'Écologie et du Développement durable, et qui s'est déroulé de 2000 à 2006. Que peut-on faire pour lutter contre les invasions biologiques et pourquoi lutter ? Analyser les formes invasives et les réponses des hommes et des écosystèmes allochtones et en tirer des enseignements : tel est l'objectif de cette publication. Il s'agit d'un enjeu important qui concerne la biologie de la conservation, dans la perspective de maîtriser ou non l'avenir de nombreux milieux perturbés. En introduction, Robert Barbault et Martine Atramentowicz exposent la problématique et resituent judicieusement ce programme de recherche national dans le cadre plus large de la recherche internationale, à l'aide des synthèses scientifiques récentes. Ils relatent ensuite le contexte historique du questionnement, les principaux enseignements issus de la littérature et des projets financés, notamment : (a) que les connaissances restent fragiles et peu généralisables malgré l'intérêt de considérer les invasions comme des expériences grandeur nature ; (b) l'importance des sciences sociales, tenues longtemps à l'écart des recherches écologiques sur les invasions biologiques ; (c) un réel besoin d'écologie scientifique, mais aussi d'une écologie « élargie ». Le livre se présente alors selon une grille de lecture en quatre fils conducteurs : les dimensions biologiques et évolutives ; les conséquences écologiques ; les dimensions sociologiques et anthropologiques ; celles du politique et de la gestion des invasions biologiques.

Ce sont d'abord les dimensions biologiques qui sont explorées, dans la première partie. Pierre Joly et Michel Pascal révèlent les leçons de l'évolution biologique. À l'aide d'encadrés illustrant différents résultats des projets InvaBio qui se sont principalement intéressés aux invasions d'origine anthropique, les auteurs discutent les définitions en usage et les mécanismes d'évolution biologique. Ils soulignent comment se construit la niche de l'envahisseur, les processus de sélection impliqués par leur installation dans un nouvel environnement. Ils montrent que le succès de l'invasion biologique repose grandement sur les aptitudes des espèces à la tolérance et à l'adaptation, aptitudes qui dépendent de la diversité génétique et de la plasticité phénotypique de la population introduite. De même, la disponibilité en ressources dans un environnement modifié par l'homme semble déterminante. Enfin, le jeu d'interactions dans l'exploitation des ressources et de compétition au sein d'une communauté biologique entretient la perméabilité aux invasions. La question des échelles de temps reste critique dans notre compréhension des enjeux – notamment quant aux parasites –, les processus évolutifs s'exprimant sur un pas de temps fort différent des décisions de gestion à court terme. Les îles demeurent des laboratoires importants pour comprendre la dynamique des communautés, le degré d'invasibilité et ses conséquences. Les travaux montrent que le problème posé par les espèces envahissantes n'est pas lié à leur nature non native, mais bien aux interactions qu'elles ont avec la communauté d'accueil.

La seconde partie du livre aborde la question des incidences sur les communautés et les écosystèmes. Éric Tabacchi, Anne-Marie Planty-Tabacchi et Serge Muller interrogent avec pertinence les mécanismes inducteurs de l'invasion et les impacts de cette dernière au-delà de la simple extension spatiale et de la régression/disparition d'espèces dites patrimoniales. Ils décrivent l'invasion des communautés écologiques, les invasions à l'échelle des écosystèmes, le besoin de travailler à plusieurs échelles et d'intégrer la composante humaine, à grands renforts d'exemples issus des projets du programme de recherche. Ils explorent le rôle des perturbations, des ressources, avant de s'intéresser très (trop) brièvement aux impacts des invasions biologiques sur les services écologiques. Ils concluent par un appel (trop ?) prudent à limiter les invasions le plus en amont possible, tout en s'interrogeant sur l'utilité d'une lutte dans un contexte de modification majeure des structures et des fonctions des écosystèmes, où la réversibilité est discutable même à grands frais.

Sergio Dalla Bernardina étudie ensuite, dans une troisième partie, les invasions biologiques sous le regard des sciences de l'homme. Ce chapitre semble le plus abouti de l'ouvrage en raison de sa portée critique, de son intérêt heuristique et positif. On parcourt avec plaisir un

texte érudit et agréable, malgré la très grande variété des études de cas et des approches développées dans InvaBio. On apprécie les raisons et déraison des actions des acteurs, des perceptions et de l'histoire sociale des invasions biologiques. On navigue de l'analyse des discours et des représentations sociales à la diversité des points de vue au sein même des sciences humaines. L'auteur souligne finalement combien le décalage est souvent grand entre ce que mesure et dit l'écologie et la représentation que s'en font les populations humaines. Les groupes sociaux qui ont le plus conscience d'une invasion sont généralement ceux qui sont affectés négativement dans leur activité. La visibilité de l'espèce ou de sa nuisance sont déterminants, tout comme les dimensions esthétique et médiatique. Cette pluralité des points de vue s'explique par les modalités d'interactions avec les écosystèmes et leurs composantes, mais aussi par la contribution des réseaux d'échanges d'informations et de biens. La place de la science est abordée via la controverse autour des savoirs, le décalage entre le temps de l'acquisition de connaissances et celui de l'action. L'espèce envahissante tantôt rassemble les acteurs, tantôt les divise, laissant alors la part belle aux théories du complot « écolo », à l'autre – cet « autre », fameuse figure anthropologique où ce qui ne va pas est du fait de l'autre ; « l'autre », en l'occurrence, est souvent l'État, l'administration, l'Europe, les écologistes et certains scientifiques qui seraient si dogmatiques, contrairement au « local » qui serait si pragmatique. Le chapitre souligne aussi avec intérêt les tentatives plus ou moins fructueuses de transformer l'éradication de l'espèce invasive en une valorisation économique et sociale. Tel Midas, on peut tenter de transformer en or de vils objets, mais les oreilles d'âne ne sont souvent pas loin. L'auteur rappelle alors avec acuité l'importance et les difficultés du bon rapport entre sciences de la vie et sciences humaines et sociales, mais aussi les postures de ces dernières, qui relèvent plutôt de l'approche critique que de l'aide à la prescription, récurrente pierre d'achoppement de l'interdisciplinarité dans de multiples projets de conservation de la biodiversité (cf. Mathevet, R., *Natures Sciences Sociétés*, 18, 4 [2010]). À l'évidence, la dimension sociale et culturelle ne peut plus être périphérique dans les approches de conservation, visant à une compréhension des processus et des enjeux plus complète et à des arrangements institutionnels plus opérationnels. Bref, le lecteur constate une fois encore que la vérité biologique et la vérité anthropologique ne se superposent que rarement, et il peut regretter que les questions de la recherche-action et de l'ingénierie sociale restent encore à explorer plutôt qu'à dénigrer ou corrompre sous prétexte que le décalage entre les gesticulations des lanceurs d'alerte – les multiplications d'appels au bon sens – et la croissante pression d'introduction d'espèces envahissantes s'est changé en abysse en raison du « *business as usual* ».

Enfin, la contribution d'Alain Dutartre constitue la quatrième partie. Il aborde des questions-clés : Faut-il intervenir ? Comment s'en débarrasser ou vivre avec ? Après un bref retour sur les notions liées à la gestion, l'auteur mobilise le panel d'études de cas du programme InvaBio, tout en déclinant le désormais usé mais utile triptyque connaître - surveiller/prévenir - intervenir. Les groupes de travail se multiplient, les liens entre recherche et gestion se densifient, tout cela à de multiples échelons. Mais le train passe, diront les pessimistes.

La lecture terminée, l'invasion biologique apparaîtra à certains comme un objet d'émerveillement intellectuel et de découragement moral. Heureusement, R. Barbault et M. Atramentowicz terminent l'ouvrage en insistant sur les leçons du programme. Parmi celles-ci, le lecteur pourra retenir la création d'une communauté scientifique dynamique et le déficit de réflexion philosophique et éthique sur une question qui mobilise souvent des notions de bien et de mal, souvent aussi des propos anodins mais déshonorants et moralisateurs dans l'ensemble des champs disciplinaires.

En conclusion, chaque texte illustre la pluralité des perspectives scientifiques et idéologiques et reconnaît l'intérêt des invasions biologiques pour penser la globalisation et nos responsabilités de citoyens attentifs, qui se doivent d'assurer une veille et une surveillance indispensables. Ce livre éclairera à l'évidence gestionnaires, scientifiques, enseignants et étudiants quant aux enjeux multiples des invasions biologiques. Il en va de même du deuxième ouvrage.

Le livre de J.N. Beisel et C. Lévêque concerne plus spécifiquement les invasions biologiques dans les milieux aquatiques continentaux. Écrit par deux écologues, spécialistes reconnus de ces habitats, il rappelle avec pédagogie les bases conceptuelles de la mise en place des peuplements et discute ensuite des conditions de naturalisation des espèces exotiques : Quel est le contexte macro-écologique de la mise en place des flores et des faunes actuelles ? Quel est le rôle des facteurs biologiques qui conduisent à la spéciation et à la capacité d'adaptation des espèces ? Il présente efficacement les théories encore en discussion en écologie : théories relatives à l'importance des différents mécanismes de maintien de la diversité des communautés, ainsi que les facteurs de distribution spatiale des espèces. Ensuite, il tente de clarifier les définitions, illustrant la subjectivité, les confusions fréquentes et les difficultés, selon les pas de temps considérés, de classer les espèces en exotiques ou autochtones. Les étapes du processus de naturalisation sont précisées (introduction, acclimatation, puis naturalisation). L'invasion ou le caractère proliférant ne concernerait qu'une espèce introduite sur dix. Les auteurs détaillent les mécanismes de dispersion des espèces, spontanés, involontaires et volontaires. Ils déterminent – et c'est là l'un des intérêts principaux de l'ouvrage – non pas les conditions de

l'extension du domaine de la lutte, mais bien du succès des introductions et des phénomènes invasifs. Ils présentent et illustrent les conséquences positives et négatives à la fois sur les espèces autochtones, les mécanismes biologiques et les interactions systémiques, mais aussi les conséquences sanitaires et économiques. Le second intérêt de l'ouvrage vient ensuite de la discussion sur l'homogénéisation de la faune induite et sur les interactions des invasions biologiques avec les autres changements globaux. Globalement, justement, les pronostics ne sont pas brillants pour la biodiversité, bien que quelquefois optimistes. Le chapitre relatif à la gestion détaille les différentes alternatives et rappelle en conclusion la stratégie de lutte contre les espèces exotiques proposée antérieurement. Les auteurs affichent alors leur scepticisme quant aux actions suggérées et entreprises face au principe de réalité, et invitent à développer des travaux de recherche sur la question des pullulations d'espèces, sachant que la résolution des invasions biologiques dépend fortement des modifications des habitats du fait des activités économiques. L'enjeu est bien de mettre en œuvre des mesures permettant de filtrer les espèces indésirables, d'assumer le choix de la société de profiter ou pas de certaines espèces exotiques.

Si l'ouvrage est agréable à lire, bien structuré et riche d'exemples très concrets, principalement issus d'études de cas français et européens, les exemples bien connus et très médiatiques, tels que ceux de l'introduction de la perche du Nil dans le lac Victoria en Afrique de l'Est ou celui tout aussi sombre des invasions biologiques en mer Noire, ne sont pas omis. On ne se lasse pas de passer en revue la liste des espèces introduites dans la faune piscicole française. Certains des exemples conduisent toutefois à des interrogations liées à de notables simplifications. Ainsi, voir figurer dans la liste des espèces introduites en France qui dépendent des zones humides le héron garde-bœuf, la grande aigrette ou encore l'échasse blanche laissera songeur plus d'un ornithologue. En effet, l'extension de l'usage du terme « introduit » à des espèces dont la venue en France est typiquement liée à des mécanismes de dispersion « naturelle », décrit par les auteurs en début d'ouvrage, est plutôt cocasse.

Si le discours est pédagogique et assis scientifiquement pour les dimensions écologiques du problème, il devient quelque peu manichéen pour ce qui est des dimensions anthropologiques, ou simplement caricatural dans le dernier chapitre intitulé « Introduction d'espèces et idéologies ». Après des dénonciations maladroites des idéologies conversationnistes, les auteurs semblent s'enfermer progressivement dans leur propre vision anthropocentrique, jugée plus proche de la réalité et plus opérationnelle que les discours « protectionnistes souvent idéologiques qui accusent l'homme de détruire la nature ». C'est avec agacement qu'ils élaborent leur point de vue, tout en empruntant les mêmes arguments

qu'ils ont mobilisés pour dénoncer un « autre », cet « autre » déjà évoqué plus haut. Le discours, et c'est fort dommage, est alors abondamment entaché d'idées reçues, d'affirmations non démontrées, de généralisations hâtives et peu argumentées sur les plans aussi bien philosophique, sociologique qu'ethnologique.

Pour conclure l'ouvrage, les auteurs semblent se ressaisir et reprennent fort avantageusement – et avec clarté – les grandes questions explorées sous forme d'enseignements généraux : c'est la pullulation qui dérange plutôt que l'invasion, et celle-ci n'est pas souvent pérenne ; il n'y a pas toujours, voire pas souvent, un rapport de cause à effet entre apparition d'espèces envahissantes et disparition d'espèces autochtones ; la richesse en espèces des communautés autochtones ne représente pas un frein aux invasions. La perception négative ou positive du rôle des espèces introduites sur le fonctionnement de l'écosystème est à nuancer et dépendrait de l'expression des changements brutaux du fonctionnement du milieu. Aussi les conséquences des introductions varient-elles selon le rôle fonctionnel des espèces introduites : les naturalisations des grands prédateurs peuvent générer des cascades trophiques, même si les espèces locales peuvent s'adapter plus vite qu'on ne le croit généralement. Les espèces envahissantes ne semblent pas disposer de traits biologiques particuliers, leur succès (en termes de pullulation) est lié à l'environnement. Ainsi les zones présentant de fortes concentrations d'espèces exotiques aquatiques sont-elles celles de fortes activités économiques et de transports. Cette mondialisation des faunes et flores tend à accroître les similarités entre bassins hydrographiques. Du fait de cette vaste complexité, les auteurs appellent finalement à être prudent dans les affirmations et à être vigilant quant à la part idéologique de tout argumentaire scientifique relatif aux invasions biologiques. Avant de nous donner congé, ils insistent sur le défi scientifique qui porterait non pas tant sur la lutte contre les « envahisseurs » que sur les moyens de contrôler les pullulations tout en maintenant la biodiversité.

L'objectif de ces deux ouvrages n'était pas de répondre à l'ensemble des problèmes posés par les espèces envahissantes, mais bien de souligner les progrès de notre connaissance des processus et mécanismes biologiques, sociologiques, techniques et économiques. En fermant ces deux livres, aussi utiles que complémentaires pour toute personne s'intéressant à cette problématique, le lecteur peut avoir le sentiment paradoxal, mitigé, qu'un voile de relativisme est jeté ici et là par certains auteurs sur le traitement des invasions biologiques. L'enjeu, comme le rappellent l'écologue américain Daniel Simberloff et ses collaborateurs (Simberloff, D., *et al.*, 2011. Recognizing conservation success, *Science*, 332, 6028, 419 ; Simberloff, D., 2011. Non-natives: 141 scientists object, *Nature*, 475, 36) est bien de reconnaître certes les échecs, mais aussi les succès en termes de lutte contre les invasions biologiques.

À l'évidence, nous vivons à l'avenir dans des écosystèmes profondément modifiés et seules des stratégies de conservation de la biodiversité associant prévention, détection précoce et action de gestion et d'éradication, moyennant un investissement en temps et ressources, permettront aux espèces natives d'assurer le fonctionnement des écosystèmes. Face au risque d'une politique du laisser-faire vis-à-vis des espèces introduites, à quoi une lecture trop rapide de ces deux ouvrages pourrait conduire certains lecteurs, il est important de rappeler que la majorité des écologues de la conservation ne s'oppose pas aux espèces envahissantes en tant que telles, mais bien à celles qui menacent de façon avérée les écosystèmes, les habitats et les espèces, espèces généralement listées et reconnues par la Convention sur la diversité biologique. Les scientifiques de la conservation n'ignorent pas les bénéfices de certaines espèces introduites, mais appellent à la vigilance quant à la nécessité de gérer des espèces exotiques qui ont des impacts documentés. La difficulté étant d'apprécier non pas les effets immédiats, mais les effets à long terme de l'introduction de l'espèce sur les écosystèmes. Décideurs, citoyens et gestionnaires doivent rester vigilants et poursuivre leurs efforts pour limiter les invasions biologiques.

En guise de conclusion, on retiendra qu'il est peut-être préférable d'accompagner la dynamique de la nature plutôt que de lui déclarer la guerre en voulant la maîtriser totalement. Qui connaît les marais littoraux sujets à invasions par la jussie sait, par exemple, que ce sont les bouleversements des conditions du milieu (la fréquence d'inondation et l'arrosage par les eaux douces) qui fragilisent le cortège des espèces allochtones et favorisent cette espèce exotique envahissante. Les modifications de l'environnement font régresser les espèces locales au profit des espèces exotiques qui rencontrent des conditions favorables à leur extension spatiale. Le grand mérite des deux ouvrages est de rappeler combien il est important de se garder des approches manichéennes, tant dans le registre des sciences écologiques que dans celui des sciences de l'homme et de la société, de se garder d'oublier la complexité des systèmes socio-écologiques, d'oublier l'histoire naturelle comme celle des hommes au profit de généralisations simplistes. L'ampleur des transformations des habitats à l'échelle de la planète favorise ici des échanges biologiques inédits, crée ailleurs des conditions invivables. Les enjeux de gestion et de restauration écologiques ne peuvent plus se fonder sur un hypothétique état de référence basé sur des conditions d'un passé reconstitué. L'enjeu reste de savoir quelles fonctions nous voulons donner aux écosystèmes et aux espèces, quelle nature nous voulons.

Raphaël Mathevet

(UMR 5175 CEFE, CNRS, Montpellier, France)

raphael.mathevet@cefe.cnrs.fr

Poissons d'Afrique et peuples de l'eau

Didier Paugy, Christian Lévêque, Isabelle Mouas
IRD Éditions, 2011, 320 p.

Les premiers contacts avec l'ouvrage de D. Paugy, C. Lévêque et I. Mouas sont prometteurs : le titre est attrayant, le toucher agréable et la vue est immédiatement attirée par la richesse et la diversité de l'iconographie. La mise en valeur de certains textes par l'utilisation d'un fond coloré constitue encore un élément d'originalité.

Ce livre est dédié au professeur Jacques Daget. Deux des auteurs (D. Paugy et C. Lévêque) ont apporté une contribution essentielle à l'hommage qui lui a été rendu par la Société française d'ichtyologie lors des rencontres de l'ichtyologie en France en 2009.

L'ouvrage est organisé en cinq parties – « L'Afrique berceau des poissons ? », « À la découverte des poissons », « Poissons sacrés, poissons symboliques », « Pêche et pêcheurs », « Des poissons domestiqués » – d'importance et d'intérêt inégaux, mais qui lui confèrent un attrait particulier. Chaque chapitre peut se lire à trois niveaux : un court résumé en caractères gras, un texte fondamental et des témoignages sur fond coloré. Ces derniers apportent une respiration supplémentaire et donnent aussi l'occasion d'illustrer un texte souvent trop bref. Fort heureusement, une rubrique « Pour en savoir plus » vient clore chaque chapitre. Une bibliographie générale et la liste des sites Internet à visiter concluent l'ensemble.

En seulement 320 pages, les auteurs ont essayé de dresser une fresque qui va de la science ichtyologique jusqu'aux activités modernes de pisciculture et d'aquariophilie. Cette tâche, évidemment utopique, donne à ce livre l'aspect d'un recueil de morceaux choisis. Ainsi, dans la partie 2, les auteurs ont dû sélectionner une vingtaine d'entités taxinomiques, alors que la faune ichtyologique africaine – dont l'inventaire est encore incomplet – compte environ 3 200 espèces.

Les parties centrales de l'ouvrage – 3 (poissons sacrés et poissons symboliques) et 4 (pêche et pêcheurs) – constituent, à mon avis, l'originalité du travail. Depuis la plus haute Antiquité jusqu'à nos jours, le poisson occupe une place particulière dans les croyances et la vie quotidienne des populations africaines. Ces liaisons étroites entre l'homme et le poisson ne sont peut-être pas étrangères au non-« démarrage » de la pisciculture en Afrique. La partie 3 montre la place occupée depuis toujours par les poissons dans les sociétés polythéistes. Si, dans l'Empire romain, le poisson a été le signe de reconnaissance des premiers chrétiens, dans notre pays il semble avoir disparu du bestiaire du Moyen Âge. Tout au long de cette période, le poisson n'était vraisemblablement qu'une source de protéines pour les longues périodes de jeûne.

L'importance du Nil et de sa faune ichtyologique se manifeste dans les sépultures des pharaons. Le poisson et sa forme si particulière, pour la grande majorité des

espèces, sont représentés dans des objets usuels, mais qui servent souvent d'ornement et de mise en valeur de la personne. Ces pratiques de l'Égypte ancienne se retrouvent encore (pour combien de temps ?) en Afrique. L'image du poisson y est associée à la parure féminine (épingles à cheveux ou pendentifs).

Dans la vie quotidienne, les poissons peuvent encore faire l'objet d'un culte particulier. Tel est le cas pour les silures d'une mare située près de Bobodioulasso (Burkina Faso). Lorsque ceux-ci ont été tués par la pollution, ils ont fait l'objet d'un rite funéraire spécifique (p. 143). Pourrait-on imaginer la même chose quand des mortalités catastrophiques ont touché les poissons de la Seine en aval de Paris ? Malheureusement, l'encart en bas de page – « Des poissons-chats protecteurs » – nous ramène à la dure réalité du monde dans lequel nous vivons. On ne peut s'empêcher de s'interroger sur l'importance du silure dans ces croyances anciennes et certains écrits du XIX^e siècle au sujet du silure glane « européen ». L'absence d'écaïlle n'est peut-être pas la seule raison.

Une personne non familière de l'Afrique et de ses ethnies peut avoir un sentiment de répétition à la lecture de ce document, en particulier dans la partie 4. Il aurait sans doute fallu consacrer un chapitre particulier à la typologie des engins de pêche et aux embarcations et ensuite exposer les pratiques halieutiques par grandes entités biogéographiques. Les engins de pêche sont souvent constitués de bois et de fibre végétale, ce qui leur donne une durée de vie hélas très éphémère. Il existe encore, de nos jours, une relation étroite entre la biologie du fleuve, la pêche et les pêcheurs.

Parmi la multitude d'informations apportées par ce livre, il faut retenir entre autres « un curieux appeau sonore », à rapprocher de l'utilisation du *klonk*, pour capturer aujourd'hui le silure glane en Saône, par exemple (p. 187). L'« intégration maximale » se retrouve chez les Mvae du Sud Cameroun, qui ont une perception innée du réseau hydrographique et du type de pêche à y pratiquer (p. 212).

Dans le chapitre consacré à la pêche dans les grands lacs de l'Afrique de l'Est, il était difficile pour les auteurs de ne pas parler de l'introduction de la perche du Nil dans le lac Victoria. Ils passent sous silence le film de H. Sauper, *Le Cauchemar de Darwin*, mais on ne peut s'empêcher de penser que l'introduction d'une espèce peut avoir des conséquences plus complexes que celles imaginées à première vue. Il y aurait beaucoup à dire sur la référence qui est faite au brochet et au sandre dans les eaux européennes !

La cinquième et dernière partie, consacrée à la pisciculture et à l'aquariophilie, paraît « étrangère » par rapport

au corpus de l'ouvrage. Or, l'intelligence et l'originalité des propos tenus auraient justifié un développement plus important... mais c'est un autre problème !

Poissons d'Afrique et peuples de l'eau permet au lecteur de prendre contact avec l'ichtyologie africaine et les peuples qui, depuis des millénaires, ont entretenu avec les poissons des relations complexes et secrètes, à travers l'art, la symbolique et la pêche.

La lecture de ce livre est fortement recommandée à tout lecteur de *Natures Sciences Sociétés*, qui plus est s'il n'est ni africaniste, ni ichtyologue, ni halieute.

Jean Allardi

(Président de la Société française d'ichtyologie, France)

jean.allardi@wanadoo.fr

Ruralités contemporaines : patrimoine, innovation et développement durable

Rolande Bonnain-Dulon, Jacques Cloarec, Françoise Dubost (Eds)

L'Harmattan, 2011, 290 p.

Jusque dans les années soixante du siècle dernier, le terme consacré pour parler des campagnes en se plaçant sur un plan sociologique était celui de « monde rural ». L'expression signifiait qu'il s'agissait d'un univers social particulier, avec ses caractéristiques propres par rapport à l'« urbain » et à bien des égards même opposées à celles de ce dernier. Cela s'expliquait par le fait qu'y dominaient, sur le plan économique, l'agriculture et, sur le plan social, la « paysannerie », terme lui aussi jusqu'alors consacré pour désigner les populations qui en vivaient. Cette vision d'une société coupée en deux avait certes ses limites, mais elle n'en correspondait pas moins globalement à une situation réelle ; elle pouvait introduire à une certaine compréhension de la société française.

Les deux décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale ont bousculé à un point tel les fondements de cette dichotomie que le vocabulaire a dû s'adapter. L'assujettissement de l'agriculture aux contraintes du « productivisme » (identifié à un processus de « modernisation »), l'extension du « péri-urbain » (vu comme une « urbanisation » des campagnes proches des villes), l'évolution de la composition sociale des populations villageoises (dans laquelle la population agricole devient souvent minoritaire) et les transformations de leurs modes de vie (considérées comme un alignement sur celui des villes) ont même conduit à s'interroger sur la pertinence du maintien d'un terme spécifique. « Le "rural" n'existe plus », a-t-il alors été proclamé ! Mais les réalités matérielles et sociales font de la résistance. Il faut quand même bien admettre que des différences subsistent et que, si les évolutions en gomme et en font disparaître, elles ne font aussi que donner un nouveau visage à certaines ; elles en créent également de nouvelles. S'il devient impossible de parler d'un « monde rural » au sens qu'avait ce terme il y a plus d'un demi-siècle, il n'en demeure donc pas moins nécessaire d'identifier cette altérité pour éviter de tomber dans une vision qui, en méconnaissant la diversité, les disparités et, aussi, les aspérités du social, l'évacue purement et simplement à la fois comme forme essentielle de vie et comme source aussi bien de résistance que de créativité. C'est le mérite de l'équipe qui propose cet ouvrage que

d'opposer à cette vision réductrice, qui n'est qu'un reflet de l'idéologie dominante, les observations de terrain qui la récussent.

Cela dit, il faut reconnaître que le titre, du fait de sa trop grande généralité, est peu parlant et n'incite guère à la lecture qui n'est pas de la communauté des « ruralistes ». Il faut découvrir le sous-titre (*Patrimoine, innovation et développement durable*) pour savoir de quoi il retourne. C'est bien sûr ce dernier qui justifie ce compte rendu.

L'ouvrage est organisé en quatre parties respectivement intitulées : « Innovation et patrimoine », « Entre ville et campagne », « Au nom du développement durable » et « Les ruralistes et leurs terrains ». Mais les textes montrent aussi que le travail de l'équipe passe par une double démarche : des analyses très ciblées et fines sur des aspects délimités de la vie sociale ; d'autres, plus globales, portant sur des questions que l'on pourrait qualifier de « lourdes », renvoyant à des transformations en profondeur de l'agriculture, ainsi que de l'espace rural et des usages qui en sont faits. C'est cette grille de lecture qui sera ici retenue.

Quatre des onze textes que comporte l'ouvrage se situent dans la seconde catégorie. Ce sont ceux qui devraient le plus directement intéresser les lecteurs de *NSS*, car ils s'inscrivent dans une problématique de développement durable. On y découvre la façon dont se met en place l'inversion des critères d'innovation dans une agriculture soucieuse de s'adapter à cette nouvelle représentation de son rôle (dans le pays de Caux), les conflits que soulève l'introduction des éoliennes (dans le département de l'Ardèche), les questions que pose la patrimonialisation des paysages viticoles (dans deux régions aux crus célèbres : Saint-Émilion, dans le Bordelais, et Tokaj, en Hongrie) et les problèmes que pose la protection du grand cormoran à la pisciculture d'étang.

Cinq textes répondent aux critères de la première catégorie. En dehors de celui sur le retour du cheval de trait dans les travaux forestiers, qui s'inscrit lui aussi clairement dans la problématique du développement durable, leurs thématiques et l'éclectisme manifestement cultivé qui préside à leur choix peuvent surprendre et

décourager le lecteur de *NSS* peu coutumier des mœurs de la tribu des ethnologues et des anthropologues, puisqu'ils portent aussi bien sur la cuisine que sur le jardinage, le vécu des rapports sociaux entre anciens et nouveaux villageois ou le rapport à l'écriture. Mais, outre que la lecture offre le plaisir de suivre les auteurs dans ce glanage impressionniste, les rapprochements qu'elle invite à faire entre les textes suscitent la réflexion. Ne nous rendent-ils pas en effet palpable, sous des facettes différentes, la culture populaire, cet ensemble de repères aussi essentiels qu'invisibles, qui tout à la fois organise le vécu ordinaire des gens et lui donne sens ? Ils nous montrent que, contrairement à celle de la bourgeoisie, cette culture ne s'écrit pas, qu'elle ne se dit, et difficilement, que sollicitée à le faire : en un mot, qu'elle s'exprime essentiellement dans des pratiques et dans des formes de sociabilité. Et c'est là que les changements sont sensibles. C'est là aussi que le caractère localement collectif des repères éclate. Fût-ce pour disparaître, comme cela se produit quand les rapports des autochtones avec leurs voisins fraîchement arrivés dans le village sont frappés d'anomie. Fût-ce pour renaître ailleurs, comme dans les façons de concevoir et de mener le jardin, qui, soumises ici à la nécessité alimentaire, sont marquées là par le goût quasi ludique du jour pour le « frais », le « bio » et par la quête du lien social. Fût-ce pour que des savoir-faire dévalorisés par le technicisme progressiste reprennent purement et simplement sens, comme pour l'usage de la traction animale.

À ce sentiment d'explosion des collectifs sociaux locaux font écho les contradictions de toutes sortes que provoquent sur les activités rurales concernées – et entre elles ! – les mesures conservatoires de tous ordres en faveur de l'environnement et du patrimoine. Ne voilà-t-il pas que la protection du prédateur efficace qu'est le grand cormoran non seulement met en difficulté la pisciculture d'étang, non seulement rend difficile la préservation des étangs par ailleurs reconnus d'intérêt écologique, non seulement compromet de ce fait le maintien de la biodiversité qu'ils assurent, mais pousse au développement de la pisciculture intensive ! Et puis, comment concilier les exigences du classement d'un vignoble au patrimoine mondial de l'humanité avec le statut privé des terres et avec les nécessités des évolutions techniques et économiques de l'activité viticole ? Ou encore : comment concilier les exigences du classement en zone protégée d'un biotope et d'un paysage avec l'implantation d'éoliennes ? Ce ne sont là que des exemples qui s'ajoutent à bien d'autres connus par ailleurs (les pollutions agricoles, la protection de l'ours, du loup, etc.). S'il est un biais par lequel le rural conserve ses spécificités, c'est bien la question de l'environnement. Du fait de son importante composante naturaliste, il est non seulement par excellence un lieu d'application des politiques relatives à celle-ci, mais aussi un lieu où le souci de préserver les ressources et les

milieux naturels – qui constituent sa base matérielle même – entre tout particulièrement, et directement, en contradiction avec les activités humaines qui les utilisent.

C'est le chemin chaotique auquel cette contradiction contraint l'action publique, placée sous le signe du développement durable dans le cadre d'une démocratie libérale, que ces textes nous donnent à voir. Mais, d'une certaine manière, les « échantillons de culture » (pour reprendre une expression bien connue des anthropologues) qui nous sont par ailleurs offerts, loin d'être hors du tableau, en fin de compte le complètent en rappelant qu'une place doit y être faite à ce tissu social invisible qui, comme le diable, se cache dans les détails. C'est bien de ces détails, dont dépendent le confort et le sens de l'existence ordinaire (des détails qui comptent, donc, et à la découverte desquels excellent ethnologues et anthropologues), que nous parlent ces textes. Les décompositions du lien social qu'ils traduisent, mais aussi le caractère ténu des recompositions qui s'esquissent, montrent que le chemin à parcourir est long pour donner corps à l'ambition sociale revendiquée par le développement durable. Ils mettent en outre le doigt sur des aspects de la vie en société qui sont généralement ignorés des considérations sur celui-ci, car ils nous parlent moins d'équité que du vécu même des gens et de ce qui fait leur qualité de vie.

L'ouvrage est introduit par quelques pages qui évoquent rapidement l'histoire des recherches entrant dans le champ des « études rurales », ce qui donne l'occasion de rappeler que ce domaine fut pionnier dans la pratique d'une certaine interdisciplinarité. Il se termine par deux témoignages reconstituant des itinéraires de recherche – l'un d'une ethnologue, l'autre d'un sociologue – qui illustrent cette particularité en donnant une image contrastée des démarches des deux disciplines. De cette manière, il est replacé dans le contexte général qui est le sien. Mais son objectif demeure bien, avant tout, de rendre compte des orientations de recherche du collectif qui en assure la publication.

Modestie ? Parti pris ? Manque d'intérêt ? Impossibilité ? L'absence de synthèse finale laisse le lecteur sur sa faim. Le sous-titre en présageait pourtant une et aurait pu en constituer un fil conducteur stimulant, tant les trois termes qui le composent s'emboîtent et s'entrechoquent tout à la fois. Faut-il y voir la conséquence d'une démarche qui se veut strictement individuelle et centrée sur le « terrain » ? On peut le regretter, car l'ouvrage y aurait gagné en hauteur. Cela a au moins l'avantage de laisser à chacun la liberté de faire sa lecture et sa synthèse propres.

Marcel Jollivet
(CNRS, UMR Ladyss, France)
marcel.jollivet@u-paris10.fr

Redéfinir la prospérité : jalons pour un débat public

Isabelle Cassiers (Ed.)

L'Aube, 2011, 288 p.

La prospérité comme horizon à (re)définir et non, selon le sens commun issu de plusieurs siècles d'accumulation matérielle, comme richesse économique individuelle ou collective. La prospérité retrouvant en quelque sorte son étymologie : « pro » (en avant) et « espoir ». Cette idée, ce mot recyclé, ont été popularisés par l'économiste britannique Tim Jackson dans un ouvrage qui a fait le tour du monde, traduit en français sous le titre : *Prospérité sans croissance* (Bruxelles, De Boeck/Etopia, 2010). Le présent livre collectif a pour ambition de poursuivre dans cette voie, de préciser les enjeux et les contours de cette autre prospérité à l'opposé du « toujours plus produire et consommer », les conditions sociales et politiques d'une « transition ».

Les coauteurs appartiennent à plusieurs disciplines : économie, certes, mais pas en position dominante, sociologie, philosophie, sciences politiques, biologie, agronomie. Il s'agit d'une configuration qui devrait s'imposer dans les innombrables commissions nationales et internationales dédiées au « développement durable » ou à ses variantes. De ce fait, l'ouvrage peut s'atteler à une tâche essentielle, mais qui échappe largement aux cercles de l'économie, et qui n'est pas traitée par T. Jackson (voir la conclusion de ce compte rendu) : esquisser les conditions politiques de la bifurcation nécessaire et, parmi elles, l'exigence d'une démocratie vivante (comme levier et comme finalité propre) et de l'action collective.

Dans les trois premiers chapitres, Dominique Méda, Isabelle Cassiers, Géraldine Thiry et Stéphane Leyens se penchent sur le concept même de prospérité. Sont d'abord décryptées l'histoire de sa récupération par le capitalisme industriel et par ses penseurs de l'école classique (l'enrichissement personnel et national comme prospérité), par les économistes et les comptables au XX^e siècle, ainsi que l'histoire plus récente des contestations qui ont vraiment commencé dans les années 1970, avant de faire tache d'huile à partir de la fin des années 1990.

On en vient ensuite aux grands outils et symboles chiffrés, les indicateurs, produit intérieur brut en tête, mis au point au XX^e siècle pour accompagner et guider les politiques de la prospérité comme puissance matérielle, mais aussi pour tenter d'imposer dans les esprits l'équation : croissance économique = progrès. On passe sur ce plan aussi de la domination presque totale à la contestation, avec l'arrivée sur la scène internationale d'indicateurs alternatifs gagnant en influence politique et militante, mais pour l'instant d'une telle diversité – et rencontrant de telles oppositions de la part des acteurs dominants – qu'aucune convention sur l'un ou plusieurs d'entre eux n'est en mesure de « détrôner » le PIB.

Puis, sur le plan conceptuel, en prolongeant et creusant des hypothèses de T. Jackson, la notion de capacités au sens d'Amartya Sen est convoquée pour approcher la prospérité en tant que liberté de choix de vie souhaitée par les personnes et de participation aux prises de décision qui les concernent. La question est alors posée de savoir si cette approche peut devenir multiculturelle (ou universelle) ou si elle reste peu ou prou ancrée dans la pensée occidentale.

Dans les quatre chapitres suivants, on aborde des domaines qui sont autant de déclinaisons du thème global de la prospérité dans les activités humaines de consommation (le consumérisme et ses critiques, analysés par Jean De Munck), de travail (que serait un « travail prospère » ? question posée par Thomas Périlleux et Julien Charles), d'alimentation et d'agriculture, avec une critique du modèle industriel et du modèle d'innovation qui façonnent l'agriculture actuelle et son cortège de dommages collatéraux, avec aussi des perspectives alternatives crédibles. Vient ensuite une belle réflexion – mais prudente, sans prise de parti – par Tom Bauler et Edwin Zaccai, sur les diverses approches, en économie, des relations entre la croissance et l'environnement, et sur l'évolution de la gouvernance des questions environnementales.

L'ouvrage se termine par deux chapitres qui s'intéressent aux conditions politiques de l'avènement d'une autre prospérité, respectivement par Laurent de Briey et Christian Arnspurger. Le premier insiste sur le rôle de l'État et du politique pour contrer la colonisation par l'économique (vers une « prospérité politique » ?) ; le second, sur les conditions d'émergence d'actions collectives portant l'exigence d'une « transition », en mettant l'accent sur « l'orchestration collective » des enjeux, le renouveau démocratique, voire une prospérité démocratique... Ce dernier chapitre est sans doute celui qui se rapproche le plus d'une sorte de « programme » de transition vers une autre prospérité.

La conclusion (par Robert Boyer, Isabelle Cassiers et Isabelle Ferreras) revient sur les apports de chacun et les met en perspective.

L'ouvrage de T. Jackson a beaucoup inspiré ces réflexions croisées autour de la notion de prospérité réinventée. On peut certainement se demander si d'autres mots auraient eu le même pouvoir de stimulation d'une pensée où le constat de la fin d'un monde s'accompagne d'hypothèses pour en faire advenir un autre, avec les contraintes et les opportunités ouvertes par la prise de conscience de la crise écologique. Les mots candidats ne manquent pas, entre le « bien-vivre », la décroissance, le développement humain soutenable, etc. Mais cette question de la concurrence (ou convergence) des conventions

sémantiques est secondaire et ce livre fournit la preuve de la « richesse » de l'évocation de la prospérité, dont l'ambiguïté des significations semble plutôt être un atout pour ouvrir le débat, tout autant que sa connotation positive.

Les lecteurs de la revue *NSS* qui connaissent le livre de T. Jackson, et qui probablement l'apprécient, auront peut-être remarqué que cet auteur évoque très peu le rôle de la démocratie, de la société civile, de la démocratie délibérative, des collectifs susceptibles de porter ses propres idées. *Prospérité sans croissance* reste un livre d'expert économiste, en dépit de la culture philosophique de l'auteur. Écologiste convaincu, certes, mais

négligeant la démocratie économique : le mot « démocratie » ne figure pas dans l'index, pourtant très complet, de son livre. Cela limite la crédibilité politique de son projet.

C'est l'une des raisons qui font de l'ouvrage coordonné par I. Cassiers un prolongement très innovant et indispensable des thèses de T. Jackson.

Jean Gadrey

(Professeur honoraire à l'Université Lille 1, membre en 2008-2009 de la « commission Stiglitz » chargée de proposer de nouveaux indicateurs de richesse)
jean.gadrey@univ-lille1.fr

Une nouvelle conscience pour un monde en crise : vers une civilisation de l'empathie

Jeremy Rifkin

Les Liens qui libèrent, 2011, 656 p.

La gourmandise peut avoir des effets imprévus. Par hasard, tel quidam saisit une cacahouète sous les yeux d'un singe dont le cerveau, truffé d'électrodes, est alors sous examen. Or, les zones qui s'activent sont celles qui travaillent d'habitude... quand c'est le singe lui-même qui prend la cacahouète ! C'est la découverte des « neurones miroirs », qui nous font éprouver les émotions ressenties par un autre être vivant.

La première hypothèse posée dans l'ouvrage est que nous sommes par constitution empathiques. Nous avons besoin d'échanges sociaux répétés. Jeremy Rifkin étaye cette affirmation par de nombreux exemples convaincants et pittoresques. Ainsi, l'apparition du langage (sous la forme du papotage) serait probablement un substitut à la toilette mutuelle, qui devient impossible dans les groupes humains trop importants. Les bébés veulent de l'attention, par suite de leur dotation en neurones miroirs, dont on sait par ailleurs qu'ils ne fonctionnent pas – ou mal – chez les enfants autistes. Comme la « santé morale exige le sentiment de lien avec l'humanité, qui lui-même nécessite un sens bien développé de l'empathie » (Greenspan, cité p. 107), il est impératif de développer l'empathie chez les enfants... en étant empathique avec eux.

Après une première partie consacrée à l'« *Homo Empathicus* », l'auteur raconte l'histoire mondiale des civilisations par les mouvements de l'empathie. Son tour de force est d'associer un type d'économie, de régime énergétique dominant et de forme de pensée emblématique pour caractériser une même époque.

Il nous fait ainsi assister, dans l'Antiquité, au passage de la conscience mythologique à la conscience théologique, tandis que l'économie de cueillette cède la place à l'économie patriarcale, basée sur l'énergie hydraulique. Les développements de l'agriculture génèrent des surplus, et permettent l'urbanisation. Or, la ville est le creuset cosmopolite de la prise de conscience du moi individuel, confronté à la différence. L'auteur consacre un

chapitre à la Rome impériale, quintessence de ce type de civilisation. L'économie de l'Empire est basée sur l'hydraulique, mais aussi sur l'esclavage. Rome est peuplée d'esclaves et d'affranchis, et de multiples religions y cohabitent. Paradoxalement, c'est à Rome que se développent l'alphabétisation, les études, la conscience de soi, la tolérance et la fraternité. Pour la première fois dans l'histoire, la Cité offre une citoyenneté universelle à tous les hommes libres de l'Empire, quelle que soit leur contrée d'origine. Sur ce terreau va s'épanouir une secte urbaine porteuse d'un message universel d'empathie : le christianisme. Victimes des limites de l'énergie hydraulique et du dépérissement des sols par salinité, les grandes civilisations hydrauliques s'effondrent.

J. Rifkin nous décrit alors comment le Moyen Âge européen s'est replié sur les territoires ruraux et la vie locale. À partir du X^e siècle, s'élabore un nouveau régime énergétique, par l'exploitation massive de la force des chevaux, la généralisation des moulins à eau puis à vent. Ces nouvelles sources d'énergie provoquent une révolution agricole en Occident. Les villes réapparaissent, avec leur cortège d'échanges. C'est la renaissance de l'alphabétisation et des études. Le commerce puis l'industrie se développent. La presse à imprimer, enfin, soutient l'alphabétisation de masse et l'apparition d'une vision scientifique du monde. Les questionnements sur la foi causés par les schismes religieux livrent les fidèles à l'introspection, menant à l'humanisme. C'est l'éveil de la curiosité pour l'avenir, la rupture avec le dogmatisme médiéval, l'heure de la tolérance sceptique et, par-dessus tout, l'amour de la condition humaine. On s'intéresse à l'individu, en créant de nouveaux concepts tels que conscience et vie privée. En Angleterre, dans la bourgeoisie, le mariage arrangé cède la place au mariage de compagnie, et l'on se met à prêter attention aux enfants. Une nouvelle classe de capitalistes et la notion d'État-nation voient le jour.

À la fin du XVIII^e siècle, le régime énergétique ancien est en crise. Le bois des forêts européennes manque, plus encore que le pétrole aujourd'hui ! Cependant, l'invention de la machine à vapeur vient opportunément faciliter l'extraction de la houille. Tandis que se déploient la révolution industrielle et l'économie de marché moderne, l'ère romantique provoque une « poussée empathique » dont l'influence est sensible jusqu'à nos jours. En réaction contre la conception mécaniste portée par l'âge des Lumières, les romantiques pensent que le monde est organique. Ils jugent la nature humaine affectueuse et sociale. L'individu est un être unique, doué de créativité, à la recherche de son auto-accomplissement. Les romantiques sont la cause d'une poussée empathique exceptionnelle. Ils prônent en effet l'identification imaginative avec autrui. Pour eux, le cosmos est uni dans l'interconnexion divine de tous les êtres vivants. C'est la pensée idéologique, qui imprègne de nombreux aspects de la vie sociale, tels que l'idée de rédemption des criminels ou le souci de la condition ouvrière.

Tandis que la conscience idéologique atteint son apogée (vers 1848), s'allument les foyers de la deuxième révolution industrielle. Le télégraphe, l'extraction de pétrole, puis le moteur à combustion interne à l'essence et enfin la domestication de l'électricité ouvrent un nouveau régime énergétique. L'électricité ne serait-elle pas le médium qui communique les sentiments et les émotions ? Les révolutions des transports et des communications obligent chacun en Occident à repenser sa propre nature, en se tournant vers son histoire personnelle unique. De multiples points de vue seraient donc également valides, ainsi que l'expriment les peintres de la période. La conscience psychologique est née, qui voit en Occident le développement de nombreux groupes d'entraide.

La troisième partie – « L'âge de l'empathie » – décrit la période actuelle sous un jour inattendu, que nous laissons découvrir au lecteur.

L'ouvrage compte donc trois parties principales, dotées d'une ample bibliographie scientifique commune, suivie de notes organisées par chapitre. Il regorge de citations. Il est destiné à un public que l'on pourrait qualifier « d'honnête humain », doté d'une culture et d'une curiosité scientifiques honorables. C'est un livre pluridisciplinaire par excellence, car l'articulation des savoirs, synthétisés puis mis en perspective, est impressionnante. J. Rifkin extrait la quintessence des enseignements issus de points de vue multiples et les arrange en bon ordre.

L'édifice scientifique débattu a nécessité quatre ans de recherches, dirigées par Lisa Friedberg. Les spécialistes pourraient certainement contester tel détail, car les conclusions ignorent nécessairement les nuances des travaux originaux. D'autres pourront douter de certaines thèses, ou de leur généralisation à partir de travaux conduits uniquement aux États-Unis (c'est le cas des bienfaits supposés des liens sociaux virtuels pour améliorer les liens sociaux réels). On pourra regretter aussi que l'auteur n'ait pas consacré un chapitre à l'analyse des régimes énergétiques prévalant dans les grandes civilisations du monde, tandis que « décollait » l'Occident – sur lequel il concentre son récit à partir du Moyen Âge. Cependant, la démonstration n'est jamais caricaturale ou simpliste. Pour chaque avancée de l'esprit humain vers l'empathie, l'auteur souligne sa part d'ombre, sociale et entropique.

Quoique complexe, la thèse principale se tient. Socialement, l'empathie s'est développée au rythme de la prise de conscience de l'individualité, qui mène à s'identifier à l'autre. Or, être véritablement altruiste nécessite des conditions de vie décentes. Jusqu'à présent, l'amélioration du confort s'est faite au prix d'une fabuleuse dépense énergétique. L'histoire est un élan vers l'empathie, ponctué de crises énergétiques majeures qui affaiblissent l'empathie, jusqu'au prochain âge d'or. Les enseignements du passé sont limpides : soit la civilisation liée au régime énergétique moribond s'effondre, soit elle effectue la transition vers un régime énergétique – mais en même temps de conscience – nouveau.

Nous vivons exactement l'un de ces moments. La partie la plus anxiogène de l'ouvrage est donc la troisième, parce qu'elle concerne « aujourd'hui ». L'auteur ouvre des perspectives psychologiques et énergétiques dont on regrettera – dans notre légitime inquiétude – qu'elles ne soient pas plus précises encore. Et s'il avait raison ? Alors ce livre porterait un regard original et systémique sur ce que nous vivons sur le plan énergétique, sur le plan social, mais aussi sur le plan humain. Sous peine de disparaître, nous n'aurions pas d'autre choix que d'inaugurer très vite une « civilisation de l'empathie ».

Catherine Macombe

(IRSTEA, Montpellier, France)

catherine.macombe@irstea.fr

Éthique et recherche : un dialogue à construire

Jean-François Théry, Jean-Michel Besnier, Emmanuel Hirsch

Quæ, 2011, 64 p.

Cet ouvrage constitue un retour d'expérience sur le travail accompli par différentes institutions françaises en

matière d'éthique interdisciplinaire. Il s'agit d'une thématique importante, car de moins en moins la question

de l'éthique de la recherche, ou ce que l'on pourrait désigner par une certaine réflexivité institutionnelle, ne peut être laissée à la bonne volonté de quelques individus « éclairés » ou de professeurs proches de la retraite au sein des universités ou des organismes de recherche. Les controverses qui agitent l'espace public en matière de recherche en sciences de la vie ou de pratiques médicales, notamment, obligent les responsables des institutions à organiser une réflexion qui contribue à définir leurs priorités de manière transparente.

Issu d'une conférence-débat transformée ultérieurement en un petit livre, comme c'est la coutume dans l'excellente collection « Sciences en questions » des éditions Quæ, *Éthique et recherche* présente dans une première partie, sous la plume de Jean-François Théry, le processus suivi pour la mise en place du Comité d'éthique et de précaution pour les applications de la recherche agronomique (Comepra). Créé en 1998 à l'initiative de l'Inra pour traiter de questions touchant à la bioéthique non humaine et non médicale, et plus particulièrement des enjeux de la recherche agronomique, il devient aussi en 2002 le Comité d'éthique et de précaution de l'Ifremer en s'étendant aux enjeux de la recherche marine. La particularité du Comepra est de ne pas être constitué de représentants des chercheurs des organismes concernés ou de leurs partenaires. Ses membres sont choisis uniquement en raison de leur personnalité et des compétences qu'ils apportent au collectif. Selon J.-F. Théry, président du comité jusqu'en 2007, c'est ce qui confère à cette structure sa capacité à fournir des avis originaux, en totale liberté, détachés des intérêts spécifiques de telle ou telle instance.

La voie suivie par le comité se caractérise par le refus de formuler des normes déontologiques ou de clore des débats et par la volonté, au contraire, d'ouvrir des questionnements nouveaux. Il a choisi d'explorer les valeurs en jeu, de susciter de nouvelles interrogations, de fournir des outils et des méthodes. Il éveille les inquiétudes plutôt qu'il ne donne des réponses. Les thèmes sont choisis à partir des interrogations des directions de l'Inra et de l'Ifremer. Au total, une dizaine de thèmes ont été abordés, qui pour la plupart ont donné lieu à la rédaction d'un avis. Le comité se saisit au début de son activité de la question du clonage animal et de celle de la souffrance animale. Il rend, par exemple, un avis défavorable sur la question du transfert d'un noyau humain dans un cytoplasme de bovin et soutient l'avis du directeur général de l'Inra, qui, dans une circulaire, interdit la mise sur le marché de viande d'animaux clonés, au nom du principe de précaution. Ce principe, qui en France fait l'objet de discussions souvent stériles et idéologiques, est abordé par le Comepra à la manière d'Olivier Godard – qui en est d'ailleurs l'un des membres – comme un élément révisable qui doit être accompagné de recherches visant à faire reculer les incertitudes.

Sans surprise, le comité se saisit des thèmes des OGM et de la brevetabilité du vivant, qu'il va aborder de manière très large en distinguant des effets « intrinsèques » et des effets « extrinsèques » à la transgénèse. Les premiers renvoient aux propriétés spécifiques de cette technologie, alors que les seconds concernent les implications socioéconomiques plus larges relatives au système agricole global et à la dynamique des marchés. Au centre de l'avis rendu, se trouvent les conditions à remplir pour que l'Inra puisse garantir sa mission de service public ; le certificat d'obtention végétale est, par exemple, présenté comme une solution plus favorable que le brevet. Le Comepra va aussi élaborer un avis sur la mission d'expertise qui incombe à ses deux organismes de tutelle. Le centre de la réflexion portera premièrement sur la distinction entre la mission d'un chercheur et celle d'un expert. Elle mettra ensuite en évidence le risque pour les deux institutions de voir les demandes d'expertise occuper une trop grande place, au détriment de la mission principale de recherche et de l'indépendance qui la rend possible.

Un avis sera rendu sur la production d'huîtres triploïdes, qui met l'accent sur la nécessité, dans le cadre d'une approche de précaution, de développer des recherches supplémentaires concernant les effets sur les écosystèmes marins. Une réflexion originale a été menée sur la notion de « progrès génétique ». L'arrière-fond de tout cela renvoie notamment à la question des OGM et de savoir quel sens peut bien avoir aujourd'hui l'amélioration des plantes, alors même qu'il n'y a plus de nécessité d'accroître la production agricole ou les quantités de poissons pêchés, mais au contraire, pour des raisons économiques ou environnementales, de réduire les productions. Enfin, une réflexion, qui n'a pas donné lieu à un avis, a été conduite sur les rapports entre « évolution » et « progrès », incluant un travail sur le posthumanisme et la montée en puissance d'une hypertechnophilie qui considère l'homme et la nature comme des systèmes sous-optimaux qu'il s'agit de modifier sans limite afin d'augmenter leurs « performances ».

La seconde partie de l'ouvrage présente la réflexion du philosophe Jean-Michel Besnier, membre du Comepra. Il y développe les points qui font l'originalité de ce collectif et son rapport particulier à l'éthique. Selon lui, l'intérêt de l'approche réside d'abord dans l'accent mis sur le processus d'élaboration, plutôt que sur ses résultats ou les solutions proposées pour résoudre un problème spécifique. Cela se manifeste par l'importance accordée au verbatim dans les comptes rendus des séances. Un effort particulier est réalisé dans les discussions pour donner toute leur place aux arguments de chacun, en faisant abstraction de la discipline et du statut de celui qui les formule afin d'éviter les effets d'étiquetage et les stéréotypes. Cela ne signifie nullement que les points de vue émanant des diverses disciplines sont inutiles, bien au contraire ; ces regards croisés sont indispensables pour documenter les

questions dans toute leur complexité. Un travail important est également réalisé pour identifier l'arrière-plan idéologique des questions, ce qui revient largement à interroger les ontologies implicites derrière les positions. La question : « Qu'est-ce qu'améliorer la nature ? » relève typiquement de ce genre d'investigation. J.-M. Besnier utilise la jolie expression « devoir d'insolence » pour qualifier cet effort de dépassement du prêt-à-penser et de la tentation de se précipiter sur des solutions mollement consensuelles.

Le philosophe présente ensuite le contexte historique et épistémologique dans lequel se développe la réflexion éthique contemporaine. Il souligne la dissociation croissante entre les valeurs de « vérité » et de « bien », ainsi que la montée des incertitudes, qui expliquent, selon lui, l'importance prise par la réflexion éthique. Il affirme que l'on peut renoncer à fonder la recherche sur un critère de vérité sans pour autant se réfugier dans le relativisme. Il propose de renoncer également à fonder la science sur une métaphysique en quête d'un bien universel que l'on serait effectivement bien en mal d'identifier. Il propose enfin une vision « déflationniste » de la pratique scientifique qui refuse tout à la fois un fondement platonicien de la vérité et un relativisme considérant que nous ne faisons que plaquer sur le monde des modèles approximatifs reflétant nos propres visions. Cette conception modeste doit s'appuyer, selon lui, sur une pratique de la critique par les pairs et une éthique de la discussion qu'il voit s'incarner au sein du Comepra. Les savoirs scientifiques ont alors pour tâche d'imposer au chaos apparent une certaine régularité et de nous donner une certaine « assiette » pour orienter l'action collective.

La troisième section de l'ouvrage consiste en la présentation par son directeur, Emmanuel Hirsch, de l'Espace éthique de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (AP-HP) créé en 1995. Selon E. Hirsch, la notion d'espace éthique « procède de la volonté de participer à la construction d'une véritable démocratie hospitalière et du soin portée par les professionnels de la santé et les membres d'associations impliqués au cœur de la vie de la cité ». Il s'agit globalement d'un plaidoyer pour une éthique « d'en bas », partant des pratiques de soins, dans toute leur complexité et diversité, plutôt que d'une éthique « d'en haut » qui chercherait ses fondements dans de grands principes, censés s'appliquer à toutes les situations. Ce chapitre insiste sur le cadre légal qui a favorisé depuis 2002, avec la loi relative au droit des malades ou celle de bioéthique, la mise en place de telles structures. L'importance de l'AP-HP, qui regroupe 39 hôpitaux et emploie 90 000 personnes exerçant plus de 150 métiers, explique en partie l'ampleur des activités déployées par l'Espace éthique : formations de tous niveaux, séminaires, conférences et groupes de recherche traitant par exemple des situations de précarité, de la grande vieillesse, de la génétique, du cancer de l'enfant,

de la dialyse ou de la mort périnatale. Outre la formation et la recherche, la structure fonctionne également comme un espace de concertation et de dialogue entre tous les acteurs de la santé, au plus près de l'activité concrète de soin. Il est ainsi parvenu en quelques années à devenir une référence sur le plan international.

Ce petit livre a le mérite de nous faire un peu entrer dans la « cuisine » du Comepra et de l'Espace éthique, même si les contributions très succinctes peuvent laisser le lecteur sur sa faim. Une réflexion intéressante sur le Comepra renvoie à la relation entre ses travaux et les chercheurs des institutions concernées, sur le terrain. Les auteurs avouent que ces liens, notamment *via* le Groupe Ethos d'éthique économique et sociale de l'Inra, qui a été créé par des chercheurs, ne se sont pas véritablement tissés. J.-M. Besnier souligne à juste titre le risque d'enclavement qui menace ce genre de démarche, certes très enrichissante pour ceux qui ont la chance d'y participer, mais trop souvent coupée des pratiques de recherche quotidiennes. Il est intéressant de considérer ici le contraste entre l'ancrage au plus près des acteurs dans le cas de l'Espace éthique et le travail d'exploration presque confiné du Comepra. Pour ce qui concerne l'AP-HP, à cet ancrage vient s'ajouter une très large ouverture aux acteurs extrahospitaliers (associations de patients, collectifs militants, etc.). On peut regretter qu'aucun des intervenants du Comepra n'évoque une initiative exemplaire de concertation débutée par l'Inra en 2001, qui porte sur sa stratégie en matière de vignes transgéniques résistantes au court noué. On ne devrait pas dissocier, en effet, la réflexion éthique de celle de la participation de la société civile aux choix scientifiques et techniques ou de la coproduction des savoirs.

Sans vouloir parler de deux modèles opposés ou exclusifs, il est possible d'identifier, pour paraphraser Michel Callon, deux approches de l'éthique : une « éthique confinée » exercée par des experts et une « éthique de plein air » qui se donne des dispositifs ouverts aux groupes concernés et aux citoyens. Le premier modèle, certes fort productif sur le plan conceptuel, court en outre le risque de la coupure avec les chercheurs ou les cliniciens. Un risque analogue existe dans le domaine de la culture scientifique, quand les institutions de recherche ou les musées délèguent exclusivement à des médiateurs professionnels la tâche du dialogue avec les publics. Nous ajouterons en conclusion que la réflexion éthique, prise dans son sens le plus large, doit impérativement impliquer les étudiants en sciences et en médecine, dans le cadre d'enseignements obligatoires de type science, technologie et société.

Alain Kaufmann

(Directeur de l'Interface sciences-société,
Université de Lausanne, Suisse)
alain.kaufmann@unil.ch

The Feminist Care Tradition in Animal Ethics: A Reader

Josephine Donovan, Carol J. Adams (Eds)
Columbia University Press, 2007, 392 p.

À l'heure où le paysage intellectuel français semble explorer activement les théories anglo-saxonnes de l'éthique, l'ouvrage coordonné par Josephine Donovan et Carol J. Adams est un objet bien singulier. Il propose en effet de rendre compte d'une confrontation pouvant paraître surprenante : celle des philosophies utilitaristes antispécistes et des théories féministes du *care*. Au centre de cette confrontation, le souci de l'animal et la manière, à la fois politique, scientifique et philosophique, d'envisager avec lui un nouveau rapport. Pour documenter au mieux ce débat et ses évolutions, l'ouvrage prend la forme d'une compilation d'articles, agencés de manière chronologique. Les premiers, parus entre 1985 et 1996, retracent la naissance de la critique féministe adressée aux théories utilitaristes, et plus particulièrement à celles de Peter Singer et de Tom Regan. Publiés en 1996 dans un premier volume (*Beyond Animal Rights: A Feminist Caring Ethic for the Treatment of Animals*), ils ont fait l'objet de plusieurs réponses entre 1998 et 2006. Ces réponses constituent la seconde partie du livre de 2007, qui nous intéresse ici.

Les critiques formulées par les féministes à l'endroit des théories utilitaristes, au début du livre, tiennent essentiellement à l'utilisation que celles-ci font de la raison kantienne comme seule arme possible pour défendre les intérêts des animaux. Singer et Regan ont largement insisté sur l'importance du rejet de l'émotion pour la construction d'une éthique animale solide. Ils expliquent notamment qu'avant la publication de leurs propres théories, les entreprises de protection animale valorisaient trop les émotions provoquées par le sort réservé aux animaux et offraient ainsi une prise aux critiques (philosophiques et politiques) visant à décrédibiliser le souci de l'animal au motif de son caractère irrationnel. Pour faire de la cause animale une affaire sérieuse, il fallait donc tourner le dos à l'« amour des animaux ». Mobilisant un réflexe féministe bien intégré, plusieurs contributrices de l'ouvrage notent que derrière cette valorisation de la raison se cache une autre partition : la place importante des femmes dans les mouvements de protection animale précédant l'avènement des théories utilitaristes est bien connue, et le fait que Singer et Regan désignent ces mouvements comme inefficaces parce que valorisant l'« amour des animaux » n'a pas échappé aux auteures. Leur mise en lumière d'un sexisme émaillant la pensée utilitariste, de manière plus ou moins consciente, s'accompagne de plusieurs extraits des écrits de Singer dans lesquels il utilise des figures féminines (une petite fille et une dame âgée notamment) comme exemples d'attitudes irrationnelles vis-à-vis des

animaux. L'association entre « sensiblerie » et « féminité » apparaît alors clairement.

Pour autant, l'intérêt des analyses présentées dans ce volume est de ne pas se cantonner au dévoilement de ce machisme latent, mais de montrer que l'efficacité des théories utilitaristes tient en partie dans la charge émotionnelle que leur exposé peut susciter. Les auteures repèrent très bien les passages des œuvres de Singer et de Regan dans lesquels eux-mêmes recourent à l'irrationnel pour appuyer leur argumentation. Par exemple, l'utilisation de catégories comme l'« intuition » va à contre-courant de leur propre valorisation de la raison. L'article de Kenneth Shapiro (pp. 153-173) témoigne d'ailleurs bien du rôle de l'émotion dans l'engagement de certains militants des droits des animaux. Les parcours de ces militants, dépeints par Shapiro, invitent plutôt à penser le dualisme émotion/raison comme un continuum, ou comme une dialectique, qui catalyse chez eux le « souci de l'animal » : que l'on s'engage à améliorer le sort des animaux au nom de motivations sensibles ou au nom de motivations rationnelles, le résultat est l'adoption d'une posture de sollicitude envers les animaux. On comprend alors que, dans ces critiques, il ne s'agit pas seulement d'opposer émotion et raison, mais de montrer comment chacune peut conditionner l'existence d'une telle posture de sollicitude chez certaines personnes. Dans cette mesure, les théories utilitaristes et les théories féministes pourraient s'articuler.

En revanche, la question est posée de savoir laquelle de ces théories, qui ambitionnent chacune à leur manière de rendre justice aux animaux, pourrait atteindre cet objectif d'une manière éthique. Dit autrement : en mettant en avant la dévalorisation des approches « sensibles », « attentives au proche », par les philosophies utilitaristes, il s'agit pour les féministes de définir les conditions d'un souci de l'animal qui ne passerait pas par l'exclusion d'autres êtres (humains notamment). En effet, nous avons vu que les théories utilitaristes tendaient à exclure certains êtres du périmètre de l'action éthique : les personnes qui disent aimer les animaux mais ne souscrivent pas à l'attitude rationnelle de l'éthique utilitariste sont ainsi largement déconsidérées. En caricaturant un peu les positions de Singer, on peut dire que, pour lui, la rationalité est la clé de libération des animaux : plus qu'une attitude moralement condamnable, la cruauté envers les animaux relève de l'irrationnel. L'argument des « cas marginaux » est bien connu : le fait de maltraiter (abattre, manger, soumettre à la vivisection) certains animaux plutôt que certains humains n'est pas une attitude cohérente, dès lors que l'on prend comme critère de délimitation la question de l'intelligence, par exemple. On

trouve encore cette critique d'irrationalité dans la dénonciation du spécisme : puisque l'on admet que le racisme est condamnable car il justifie un traitement différentiel entre les êtres humains selon un critère biologique, on ne devrait rationnellement pas admettre que le critère biologique de l'espèce justifie un traitement différentiel réservé aux animaux. Finalement, on note une correspondance entre l'action éthique et l'action rationnelle : agir éthiquement, selon cette perspective, c'est agir de manière cohérente, en prenant acte des arguments avancés par les philosophies utilitaristes. Cette correspondance est précisément au fondement des critiques féministes, lesquelles ont bien perçu qu'elle présentait comme inconvénient majeur de reconduire un clivage entre les êtres, et ce, « au nom de la raison ». Car c'est précisément au nom de la raison, ou de son absence supposée chez les animaux, que certains philosophes ont exclu ceux-ci du champ de la communauté morale. Le recours à la rationalité de l'action, récurrent dans les théories utilitaristes, rappelle fortement les arguments utilisés par les tenants d'une distinction radicale entre les humains et les animaux, justifiant la domination des premiers sur les seconds. De la même manière qu'à certaines époques, le manque supposé de raison justifiait l'asservissement de certains êtres humains. Ainsi, la question cruciale posée par l'ouvrage dirigé par J. Donovan et C.J. Adams est : Dans quelle mesure la rationalité, après avoir servi de base à l'exclusion des animaux du périmètre de la communauté de considération morale, peut-elle être utilisée pour définir ce qu'est une action éthique vis-à-vis d'eux ?

La pertinence de cette interrogation et la variété des arguments qui la soutiennent font clairement la force de ce livre. Pour autant, il n'est pas sans présenter quelques limites. D'une part, l'aspect répétitif des analyses livrées : de nombreux articles, notamment dans la partie « *Foundational articles* », adressent des critiques très similaires aux théories utilitaristes, sur le fond et parfois sur la forme. Le lecteur pourra être un peu lassé de se voir assener un même message à longueur de pages. On comprend malgré tout que ce message a sans doute besoin d'être martelé : non seulement parce qu'il n'est pas forcément évident à faire passer dans le champ de la philosophie morale et de l'éthique, mais aussi parce que la répétition semble nécessaire pour pouvoir faire unité et justifier ainsi le terme « tradition » présent dans le titre de l'ouvrage. D'autre part, on regrettera de ne pas avoir accès aux réactions des penseurs utilitaristes. En effet, le titre de la seconde partie, « *Responses* », est un peu trompeur à cet égard, puisqu'il s'agit des réponses féministes aux réponses des théoriciens utilitaristes. Ces derniers apparaissent furtivement, cités par leurs critiques, mais leur parole n'est pas rendue directement. Ces réponses prennent plus volontiers la forme de compléments aux propositions de l'éthique du *care* appliquée aux questions animales. Parmi ceux-ci, on retiendra l'article de James

Garbarino (pp. 250-258), qui présente la philosophie de l'« *humane education* » en prenant pour base une connexion entre les mauvais traitements infligés, d'une part, aux animaux et, d'autre part, aux enfants ; les deux relevant, selon cette philosophie, d'une logique similaire et interconnectée : la violence envers les animaux conditionne la violence envers les humains. Constat qui fournit une légitimation solide pour le souci de l'animal, tout en parant les critiques d'antihumanisme qui lui sont volontiers associées. Une autre manière de poser la question de la hiérarchie des priorités de la prise en compte éthique des êtres, alternative à l'utilitarisme. La contribution de Grace Clement (pp. 301-315), si elle s'inscrit dans l'approche féministe, met en avant certaines de ses insuffisances. Pour l'auteure, les théories du *care* dépeignent une éthique appropriée au cas des animaux domestiques, mais le souci des animaux sauvages est plus problématique : si l'éthique du *care* se caractérise par une attention au proche, à des besoins identifiés dans des situations d'interaction directe avec l'animal, et sur lesquelles l'humain a une prise, comment pourrait-elle être réutilisée par des entreprises de protection d'animaux sauvages, plutôt marquées par une volonté d'intervention discrète dans la vie de ceux-ci ?

Enfin, troisième limite de cet ouvrage, la faible place accordée à l'empirie. Si les approches du *care* insistent sur l'aspect situé de l'action éthique, il aurait été important d'illustrer certains propos par des situations concrètes dans lesquelles l'éthique du *care* pouvait offrir des alternatives moralement satisfaisantes à celles proposées par l'éthique utilitariste. Et ajoutons que le lecteur n'aurait pas pu se satisfaire du type d'exemples fréquemment utilisés par la philosophie analytique, situations fictionnelles ou archétypales mais ne correspondant en rien à des situations observées de facto par des sociologues ou des ethnologues. Car les auteures l'affirment elles-mêmes : l'attachement à l'abstraction formelle et aux expériences de pensée, prenant la forme de dilemmes moraux difficilement observables dans la vie quotidienne, est un point de divergence crucial entre les approches utilitaristes et les approches féministes. À la décharge des contributrices, on notera que, pour pouvoir éviter ce travers, il aurait fallu disposer d'un corpus socioanthropologique important sur les relations humains-animaux dans les sociétés occidentales. Ce qui, à l'époque de la rédaction des premiers articles, était loin d'être le cas.

Celles et ceux qui seraient frustrés par cette lacune pourront continuer cette exploration déjà stimulante par la lecture de l'ouvrage d'Annemarie Mol, *The Logic of Care*. Si, dans ce dernier, il n'est pas question d'animaux, la manière d'aborder le *care* peut parfaitement être mise en résonance avec les réflexions de Donovan, Adams *et al.* Récemment traduit en français, le texte d'A. Mol apporte un regard novateur sur la nécessité de penser la

question du soin non plus en termes d'« éthique », mais en termes de « logique ». L'idée étant que, contrairement à l'éthique, la logique du soin est observable en situation, non nécessairement conceptualisée par celles et ceux qui la mettent en œuvre. D'où l'importance de l'enquête de terrain (ici A. Mol s'intéresse aux personnes souffrant de diabète) pour donner corps aux réflexions sur l'éthique.

De plus, l'opposition que met en scène A. Mol entre, d'un côté, la logique du choix des patients et, de l'autre, la logique du soin, rappelle fortement les débats qui émaillent *The Feminist Care...* Si l'on remplace « patients » par « animaux », et « choix » par « droit », la critique qu'A. Mol adresse à un système de santé basé

sur le consentement éclairé résonne avec la manière dont les féministes renvoient la rationalité de Regan et de Singer dans les cordes ; en montrant combien les logiques du choix et celles du droit sont insuffisantes pour répondre aux exigences des situations complexes dans lesquelles sont plongés celles et ceux qui se soucient d'autres êtres.

Jérôme Michalon

(Centre Max Weber / Université Jean Monnet,
Saint-Étienne, France)

jerome.michalon@gmail.com

La Cause animale (1820-1980) : essai de sociologie historique

Christophe Traïni

PUF, 2011, 234 p.

Un livre dont la première phrase pose la question : « Quels sont les ressorts des protestations morales ? » ne peut que tenter le lecteur. En effet, à une époque où la passion politique emprunte plus souvent les chemins de la radicalité, ceux de l'indignation individuelle collectivisée par les seuls moyens de communication, ceux des formes privées d'association, plutôt que ceux des partis politiques et de l'action syndicale, comment se fait-il que la réponse nous reste si mystérieuse ? Nous constatons les mobilisations, nous décrivons ces « causes » si diverses, leurs acteurs et les retombées pratiques de leurs actions, mais nous restons incapables d'en connaître les « ressorts ».

Autant le dire tout de suite, le livre de Christophe Traïni ne répond pas à la question, si tant est qu'il y ait une réponse. Comme d'autres, sur d'autres causes, il propose une description à partir d'archives, écrites presque exclusivement, et donne quelques éléments d'analyse. Le cadre de pensée, en l'occurrence Norbert Elias, et la période choisie : 1820-1980, sont attirants ; mais, là encore, l'auteur ne va pas au bout de ce qui aurait pu être un ambitieux projet, ne serait-ce que par l'étendue de la période historique et surtout les profondes mutations qui l'ont caractérisée. En effet, d'une part, on est parti d'une absence totale d'inscription juridique de la question pour aboutir à un florilège de textes dont l'effectivité laisse à désirer ; d'autre part, l'élevage est devenu industriel, avec son cortège de souffrances nouvelles ; en outre, l'animal sauvage et les espèces animales ont rejoint les premières bêtes concernées. Choisir une telle durée aurait impliqué de repérer et traiter ces changements, alors que l'auteur est largement resté sur la cause animale classique, telle que la défend la Société protectrice des animaux (SPA). Enfin, la période récente

a inclus les images dans les moyens de la mobilisation ; or, d'elles, il n'est guère question.

Pour autant, le choix de N. Elias était pertinent. La « civilisation des mœurs », considérée ici dans son rapport à l'animal, est un vieil espoir placé dans l'apprentissage progressif, qu'il s'agisse de la civilisation des rapports hommes-femmes, de l'invention des droits de l'homme, donc pourquoi pas du rapport à l'animal. L'auteur reprend des analyses classiques, montrant que les premiers arguments, moraux et juridiques, visaient plus à éduquer les hommes en contenant leur violence, par la répression et l'éducation, qu'à éviter la souffrance des animaux. Un dépouillement intéressant de nombreuses archives des premières associations de défense des animaux corrobore en partie ce diagnostic, sur le mode « on commence par les animaux, on continue par l'homme » (que ce soit en Grande-Bretagne, pays pionnier, ou en France). On peut s'étonner, toutefois, que l'auteur reste sur cette position univoque. En effet, toute participation aux travaux des tenants d'une cause montre que la tactique la plus basique consiste à mettre en avant la face présumée être la plus acceptable de l'argumentation (échappent à cette règle certains mouvements radicaux, qui montrent leur radicalité par le recours à des procédés et des arguments devant heurter). Ici, bien sûr, il s'agit d'éduquer à la retenue et à la douceur des humains qui apprendront à maîtriser leurs pulsions violentes, au bénéfice des animaux comme des êtres humains. L'animal n'est pas considéré pour lui-même, mais comme un support dans cette éducation dont la finalité le dépasse. Pour autant, la finalité véritable de la cause est ailleurs et C. Traïni cite de nombreux passages qui montrent que, dès le début du XIX^e siècle, le souci de l'homme n'empêchait pas d'exprimer le souci pour les animaux et leurs multiples souffrances. À partir

du milieu du XIX^e, la « tendresse » serait montée en puissance, avec l'engouement et la généralisation des animaux de compagnie dans toutes les classes sociales. Pour l'auteur, cette deuxième période est liée à la montée de l'égalité des conditions (p. 105) et conduira à intégrer l'animal de compagnie dans le cercle d'intimité de la famille (p. 117 *sqq.*).

Ce que C. Traïni montre bien, au moins pour le XIX^e siècle, ce sont la périodisation et les particularismes locaux de cette civilisation des mœurs, à travers des acteurs divers et des thèmes qui évoluent. Acteurs divers, puisque l'on voit agir des nobles civilisant le vulgaire, aussi bien à propos de gestes brutaux que de l'éloignement des activités de boucherie ou de jeux cruels, admis jusque-là dans la ville. En France, le rôle de certains vétérinaires sera essentiel. En Grande-Bretagne, l'intérêt est grand pour les inventions qui soulagent les animaux, pour les récompenses attribuées aux « bons garçons » de ferme. Multiplication des causes : partis de la lutte contre la brutalité dans les villes, les défenseurs des animaux vont étendre leurs combats à la vivisection, avec des hauts et des bas, à la taumachie, aux combats de coqs et plaider pour le végétarisme, tous combats encore « chauds » à l'heure actuelle.

L'auteur fait de très intéressantes digressions dans le champ des études de « genre », montrant l'évolution du rôle des femmes dans l'histoire de ce combat, parlant de « féminisation de la protection animale ». On appréciera quelques perles bien choisies sur ce sexe qui n'est pas tout à fait « incapable d'esprit d'administration » (p. 132). La psychiatrisation des antivivisectionnistes et des végétariens est aussi un aspect mal connu de la question (p. 176 *sqq.*).

Pourtant, de nombreux points, mentionnés dans l'ouvrage, ne me semblent pas suffisamment développés : par exemple, p. 56, la création, par les associations, de services d'inspection privés. Or, si l'histoire a un intérêt en tant que telle, elle a aussi un intérêt pour penser le présent, et d'ailleurs l'avenir. Ces services privés de détection, de contrôle et, dans certains cas, de coercition contre ceux qui enfreignent une norme, sont de plus en

plus nombreux. On peut donner l'exemple des actions des militants anti-OGM, qui vont du repérage des transgènes « interdits » – à la place des services du ministère de l'Agriculture –, à la destruction d'essais et cultures licites ; ou encore les réactions immédiates des « Anonymes » à la fermeture d'un site en partie illicite. Le monopole de « l'origine » de la loi, de la surveillance des activités illicites, comme le monopole de la violence légitime, qui étaient des attributs constitutifs des États, sont aujourd'hui parcellisés, décentralisés et auto-institués. On peut se demander si cette création d'inspections privées par les sociétés protectrices des animaux n'en étaient pas le prodrome.

On peut encore citer, dans le même ordre d'idées, la remarque selon laquelle les défenseurs des animaux utilisent des arguments faisant appel au « point de vue du taureau » (p.76), ce qui rejoint le « penser comme une montagne », d'Aldo Leopold. Or, c'est extrêmement important aujourd'hui, puisque ce qui inspire les normes environnementales, ce sont les besoins des espèces à protéger : que fait-on lorsque l'on protège des sites de reproduction, de nourrissage, de repos, ou que l'on construit un tunnel sous une autoroute, sinon « penser comme une bête », adopter son point de vue ?

On doit enfin mentionner les arguments utilisés à la toute fin du XIX^e siècle sur les bêtes, « nos petites parentes », nos « sœurs cadettes » (p. 111). L'auteur ne s'y attend pas, alors que ce thème de la continuité du monde vivant, issu de Darwin, est aujourd'hui partout présent. Ce courant de pensée est pourtant essentiel dans la conception actuelle du monde vivant. L'auteur évoque, dans un dernier chapitre, les sciences naturelles, qui conduiront in fine aux sciences de l'environnement. Le positionnement de l'animal dans le monde vivant y est important. Mais la réflexion est, sur ce point, inaboutie car, en fait, le livre s'intéresse essentiellement au XIX^e siècle.

Marie-Angèle Hermitte
(CNRS, EHESS, France)
mahermit@gmail.com

Qui sont les animaux ?

Jean Birnbaum (Ed.)
Gallimard, 2010, 272 p.

Qui sont les animaux ? Deux éléments sont importants dans cette question simple : le choix du « qui » et non du « que » ; le choix du pluriel plutôt que du singulier, des individus concrets plutôt que du concept. Cet ouvrage est issu du XXI^e forum *Le Monde* - Le Mans. Dense, divers par les disciplines qui tentent de répondre à la même question en partant de sources et de points de

vue hétérogènes, il procède pourtant bien de l'un à l'autre et ne manque pas d'unité. Tous les auteurs, sauf un, relèvent peu ou prou de ce que je propose d'appeler la « nouvelle approche », qui se caractérise essentiellement par le fait de considérer des relations entre individus et entre groupes, créant des mondes communs, plutôt que la solitude des hommes, seuls en haut de la pyramide.

Ainsi que le montre F. Burgat, le choix du « qui », dans la question posée aux auteurs, renvoie essentiellement à une « nouvelle approche » reposant sur deux éléments-clés : la considération des animaux comme individus et non plus comme populations, comme flux (F. Keck), et la subjectivité que cela permet de reconnaître, au moins à certains d'entre eux. Et si la reconnaissance de la subjectivité des animaux est essentielle pour comprendre ce qu'ils sont, la transformation que cela devrait impliquer chez les sujets humains ne l'est pas moins. En effet, comment ne pas être affectés d'avoir produit une civilisation qui a institutionnalisé la création de modèles animaux taillés sur mesure par la génétique pour augmenter le « morceau du boucher » ou concevoir des « animaux fermenteurs » dont la raison d'être est la production de molécules destinées à l'industrie pharmaceutique ? Que dire des milliards d'animaux que l'on fait naître pour les tuer, sans leur avoir donné le moindre espace de vie, avec au bout une mort industrielle elle-même invisible à tout autre que le personnel d'abattage, dont on peut se demander, aussi, quelle est la vie. Que dire de la fuite en avant de l'aquaculture, qui implique de nourrir les espèces dont les populations sauvages sont déjà épuisées par d'autres espèces communes, sur lesquelles pèsent désormais la menace ?

Autrement dit, la nouvelle approche met ce modèle en péril intellectuellement, mais il n'a jamais été aussi violent et ne devrait, théoriquement, pas s'atténuer tant la sortie de la pauvreté y conduit inéluctablement, sauf à entrer dans une culture de modération que rien n'annonce.

Nombre d'auteurs l'ont rappelé, l'animal – au singulier – était essentiellement défini par ses manques par comparaison aux hommes. On ne reviendra pas sur la lente érosion de tous les propres de l'homme, suffisamment bien démontrée aujourd'hui, même si les différences n'en sont pas moins présentes.

L'argument de l'homme « point culminant de l'évolution » semblait plus moderne. Dans un article synthétique, P. Picq permet de se séparer aussi de cette idée. Il montre comment la vie s'est déployée depuis une ascendance commune, en dessinant un arbre composé de branches, dont certaines s'éteignent et d'autres continuent de pousser, le plus souvent en donnant de nouvelles branches. C'est ainsi, dit-il, que nous ne « descendons » pas du singe, mais que nous avons, avec eux, un ancêtre commun, notre « DAC » (dernier ancêtre commun) qui a donné naissance à tous les hominoïdes, nous léguant en partage une « histoire de famille ». Et si nous reconsidérons cette histoire du point de vue de notre DAC, « les frontières archaïques entre l'homme et l'animal [...] volent en éclats ». Le tableau de P. Picq est alors impressionnant : les chimpanzés vivent dans des sociétés comprenant plusieurs femelles, qui ont quitté leur groupe d'origine à l'adolescence pour se reproduire dans un autre groupe, et plusieurs mâles, au contraire apparentés ; ils

sont omnivores, utilisent ou fabriquent des dizaines d'outils, partagent certaines nourritures, innover et maintiennent des traditions, se saluent, communiquent, mènent des négociations sexe contre nourriture, rient, pleurent, se réconfortent, se réconcilient, vont jusqu'au meurtre politique. « Notre humanité se tisse d'une continuité multiforme avec les espèces les plus proches de nous. » Nous sommes à la fois le « commun » que notre DAC nous a légué et le « différent » que les évolutions ultérieures de chaque lignée ont fait surgir. P. Picq remplace donc la notion de sommet de l'évolution par celle de particularisme de l'espèce humaine, qui a fait ce qu'aucune autre espèce n'a réalisé : coloniser l'ensemble de la Terre. Alors, se demande-t-il, survivants ou vainqueurs ? Sans vouloir prendre parti sur les aspects philosophiques et sociopolitiques de la question qu'il pose, P. Picq esquisse tout de même, au nom de Teilhard de Chardin d'ailleurs, quelques réponses fondées sur la place unique que les humains occupent dans la biosphère : cela devrait les conduire à tirer les conséquences de leur responsabilité à l'égard de son devenir et, quoique l'idée de sommet de l'évolution n'ait pas de sens sur le plan scientifique, s'efforcer, au fond, de lui donner un sens politique en faisant de cette responsabilité une exigence éthique. En ne parlant que de responsabilité, P. Picq laisse le lecteur sur un paradoxe, car il cantonne sa conclusion aux cadres sociopolitiques de « l'ancien monde », alors que toute son analyse scientifique relève de la « nouvelle approche ».

Le magnifique article de V. Despret permet de « construire la nouvelle approche » en portant un regard nouveau sur l'articulation individu-espèce dans le monde animal. Autant les associations de protection des animaux du type SPA s'adressent à l'individu, via sa souffrance, autant les associations de protection de la nature s'adressent plutôt à l'espèce, plus ou moins menacée de disparition – même si l'individu n'est pas totalement ignoré, comme le montrent les élans des bénévoles chaque fois que s'abat une marée noire engluant les oiseaux. Or, à partir d'expériences sur le stade du miroir, V. Despret fait le point sur plusieurs enseignements importants concernant les capacités animales. Alors que, spontanément, on pense en termes de capacité de l'espèce à réussir tel ou tel test, elle montre au contraire qu'une observation plus fine des résultats révèle que, au sein de la même espèce, des individus réussiront, d'autres pas. La démonstration a évidemment des limites, car jamais le lombric ne s'intéressera au miroir, mais elle s'étend à un nombre croissant d'espèces : dauphins, pies, cochons... qui, dit-elle, « changent alors d'identité ». Ce faisant, elle montre aussi, peut-être surtout, que les humains expérimentateurs progressent, car ils ont compris que l'échec de certains individus était la signature même de la réussite de l'expérience. Du modèle instinct-conditionnement où l'expérience marche ou échoue systématiquement, les humains sont passés à

un modèle d'une réussite seulement possible, qui fait des animaux des « sujets de talent ».

Ce point de vue est cohérent avec l'un des types de relation homme-animal que développe P. Descola : celui du cas amazonien, où les animaux sont traités comme des sujets avec lesquels on peut établir des relations de personne à personne. Il est cohérent aussi avec celui dont traite J.-P. Marguenaud, au nom du droit cette fois. Il va réexpliquer comment protéger les animaux des conséquences les plus défavorables de leur classement dans la catégorie des biens. Même si beaucoup de juristes sont désormais favorables à une amélioration de leur sort, la plupart d'entre eux cherchent encore à le faire en multipliant les règles de protection sous la forme d'obligations unilatérales imposées aux humains, position caractéristique de l'ancienne approche. Mais, comme le répète l'auteur, une bonne application des règles dépend de ce qu'en fera le juge, et celui-ci n'interprétera pas la règle de la même façon s'il l'applique à un sujet de droit ou à une chose. Dès lors, la personnalité juridique lui paraît bien être la seule solution à la fois conforme à la nouvelle approche et efficace sur le plan juridique. Le raisonnement est maintenant bien argumenté et J.-P. Marguenaud le complète avec un volet moins médiatisé de la question, celui de la liberté d'expression des humains à propos des animaux. Il le fait à l'occasion d'un arrêt important de la Cour européenne des droits de l'homme qui, en 2009, a donné raison à une association de protection des animaux qui s'était vu refuser par une chaîne de télévision le passage d'un spot de contre-publicité à une campagne en faveur des industries de la viande, ce spot comparant les enclos métalliques où sont parqués les porcs à des camps de concentration. La Cour condamna la Suisse au motif que les débats sur l'élevage des porcs en batterie relevaient de l'intérêt général, qui impose la plus large liberté d'expression, y compris si les propos tenus heurtent, choquent ou inquiètent, formule traditionnelle de la Cour dans ce genre d'instances. Effectivement, parler et surtout montrer – ce qui reste très difficile, car les abattoirs et les élevages n'ouvrent pas leurs portes – est la seule méthode pour rendre visible et discutabile ce qui est, en l'état, invisible et non sujet à discussion.

Depuis les deux pages de présentation intitulées « Communauté de destins » jusqu'à la typologie des relations hommes-animaux établie par P. Descola, la nouvelle approche se caractérise par la reconnaissance d'une communauté de destins et de mondes communs, des mondes à partager, qui impliquent d'établir des rapports par-delà les différences. V. Despret parle, à propos des dispositifs expérimentaux qu'elle étudie, « d'agencements écologiques » qui produisent de nouveaux comportements culturels chez les humains. C. et R. Larrère avaient parlé de « contrat domestique », rompu par l'élevage industriel qui a exclu l'animal de rente du monde visible. P. Descola évoque la nécessité de « donner aux

non-humains des formes de représentation à la mesure de la place considérable qu'ils occupent dans nos collectifs ». Tous les auteurs voient donc ou souhaitent que soient rétablis des collectifs de sujets habitant le même monde.

Curieusement, P. Descola – qui distingue des mondes communs divers selon que l'on est, dans le cas australien, dans une relation fondant une commune identité entre les hommes et les animaux par-delà les différences corporelles ou, dans le cas mexicain, dans une relation où un homme et un animal partagent une destinée commune – est le seul à évoquer le sentiment de perte des Occidentaux lorsqu'ils constatent que le dodo a disparu, que le tigre ou l'ours blanc n'en ont plus pour longtemps. À ce sentiment de perte, répondent les associations de défense du loup ou de l'ours, défense qui n'est pourtant pas évidente, tant leurs prédatations restent problématiques, pour les bêtes comme pour les hommes. Qu'est-ce qui fait que les uns se désolent, regrettant un monde qui fut partagé avec des formes de vie diverses, quand les autres s'en réjouissent, se satisfaisant de l'extension de la race humaine ? C'est un des points sur lesquels les auteurs choisis pour intervenir dans ce colloque, artisans de l'individuation des animaux, sont peut-être un peu courts.

On s'étonne, alors, tant est grande l'attention portée à ce monde commun, de la critique essentielle formulée par F. Worms, un peu seul dans ce colloque à défendre l'ancienne approche de l'animal. Il relie ce qu'il appelle la nouvelle « orthodoxie animaliste » à un mouvement plus profond de transformation de la morale, qui la ferait reposer désormais sur la valeur de la position de « victime ». L'auteur remarque encore que l'on évoque les droits de l'enfant et ceux de la femme plutôt que de parler de vertus éducatives, de l'égalité ou de la justice. Les droits de l'animal seraient de la même veine, importés à tort du domaine politique. Or, d'une part, toutes ces questions sont évidemment d'ordre politique, y compris la place de l'animal, d'autre part et surtout, la problématique des droits, souvent inutilement envahissante, est néanmoins nécessaire pour pouvoir mener des procès, instruments parmi d'autres, mais instruments nécessaires. Il est donc vain d'opposer les droits aux devoirs, les premiers permettant d'obtenir le respect des seconds. Enfin, si l'on partage avec l'auteur l'idée que le fondement épistémologique classique des sciences sociales modernes est l'opposition de l'homme à tout le reste de la nature, en particulier animale, il n'est pas certain que le « paradigme dominant » aujourd'hui soit naturaliste simplement parce que l'on recherche ce monde commun qui comporte une composante biologique. Refonder notre vision du monde sur la continuité des espèces et la participation à la même biosphère s'inspire, certes, de nouvelles connaissances sur l'évolution ou l'éthologie,

mais tant ces connaissances que le récit qui s'en dégage sont bien de la culture, pas de la nature.

Peut-on étendre ce monde commun aux machines, et particulièrement aux « machines animales », comme ces Tamagotchi, robots animaux que l'on donne aux enfants, mais aussi à certains grands vieillards atteints de maladie d'Alzheimer pour les inciter à garder des contacts, ici avec une machine répondante ? C'est ce que suggère C. Larrère. Après avoir rappelé les fondements philosophiques qui, au XVII^e siècle, ont stabilisé la rupture entre les hommes et les animaux en même temps que celle entre le sujet et l'objet, elle reprend le fil des réflexions philosophiques qui amorcent une autre tendance : celle-ci se dessine lorsque se développe la cybernétique, qui fait de l'objet technique un prolongement du corps. Dans la lignée de Simondon, on considère désormais l'homme comme « organisateur permanent d'une société des objets techniques », chef d'orchestre, pilote. C. Larrère montre que l'on tente de passer d'un rapport de domination, qui produit toujours le risque de « faire retour » sous la forme d'épidémies transmises par les animaux ou d'envahissement par les machines, à une éthique relationnelle de domestication, dans laquelle le naturel et l'artificiel, les formes de vie ou d'existence sont en continuité. On apercevrait particulièrement bien ces continuités en observant que le clone, fabriqué, procréé ensuite selon les règles de la reproduction sexuée. Dès lors, le modèle du pilotage – le terme est flou, malgré sa profondeur historique si l'on songe à la réflexion grecque sur le pilotage des navires dans la tempête – reposerait sur des contrats ou des alliances, comprenant les machines. Il me semble pourtant que les différences entre vivant et non-vivant sont plus résistantes que cela. Certes, la machine produit des phénomènes épidémiques dont les effets peuvent être semblables à ceux d'un virus. En revanche, le contrat, l'alliance ou toute autre forme impliquant qu'il y ait deux sujets est difficile à imaginer tant la machine, en l'état, n'a de « besoins » et de sensibilité que ceux qui ont été construits par l'humain. Autant le monde propre de l'animal, tel qu'il est décrypté par diverses sciences, peut aider à le constituer en sujet, autant on aperçoit bien le monde propre de l'humain connecté à la machine, autant il reste métaphorique de parler du monde propre de la machine connectée à l'humain, voire à d'autres machines. Le « on verra bien »

par lequel C. Larrère termine cet article introduit d'ailleurs le doute.

Il est frappant de constater que, si tous les auteurs du livre relèvent de la nouvelle approche, sauf un, et donc raisonnent en termes de monde commun et de relations, tous n'en tirent pas exactement les mêmes conclusions du point de vue de la politique juridique. Certains en restent au modèle de l'homme responsable, tenu à des obligations envers la biosphère et l'ensemble des vivants qui la composent, mais de manière unilatérale, tandis que d'autres, poussant le modèle du monde commun et des relations à son terme, sont déjà dans un modèle juridique où des sujets de nature différente, avec des droits différenciés, confrontent leurs intérêts pour en trouver la mesure.

Le lecteur, soumis à la question : « Qui sont les animaux ? » est un peu déstabilisé par le fait que certains des auteurs répondent, eux, à deux questions, la seconde portant sur la « libération animale ». Cette expression, utilisée en général par les mouvements les plus radicaux, n'est, effectivement, pas très heureuse. Comme le fait remarquer F. Worms, qui la prend au premier degré, ouvrir les cages des animaux d'expérimentation, des étables, etc., confine à l'absurde. Mais on peut douter que tel soit le projet des mouvements de libération. Certes, ils le font lors « d'expéditions punitives » qui ont pour but de frapper l'opinion – et n'aboutissent qu'à la retourner contre eux –, mais leur projet est certainement d'éviter « l'emprisonnement » et tout ce qu'il entraîne de souffrances et de mort plutôt que de libérer les prisonniers. P. Descola prend l'expression de plus haut en montrant qu'elle n'a de sens que dans l'espace occidental, parce qu'il y a eu, au préalable, asservissement : biens aliénables, ils peuvent effectivement être candidats à la libération, sorte d'affranchissement. Et il est vrai que l'observation de sociétés qui ont pratiqué l'appropriation de toutes les espèces possibles, sans jamais les domestiquer, donc les faire reproduire dans un dessein particulier, peut susciter dans nos esprits une intense nostalgie.

Marie-Angèle Hermitte
(CNRS, EHESS, France)
mahermit@gmail.com